

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

9 MAI 2022

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance ordinaire du 2 mai 2022 tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le lundi 9 mai 2022 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

M. Jonathan Massé, maire
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Mme Paquerette Coulombe, conseillère au siège # 4
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

Absent :

Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum. La séance est tenue sous la présidence de monsieur Jonathan Massé, maire. La directrice générale et la greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Se joint à la séance M. René Gauthier, comptable agréé de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton pour présenter les états financiers.

Deux (2) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

Ordre du jour de la rencontre

❖ Réouverture de la séance

Nous poursuivons l'ordre du jour de la séance du 2 mai 2022.

2022-05-101 ADOPTION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Considérant que les états financiers 2021 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par monsieur René Gauthier, comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

ET résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes);

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte et approuve le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2021 et le rapport du vérificateur externe, préparés par l'auditeur indépendant, monsieur René Gauthier, comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 21h05 Fin : 21h10

Questions soulevées :

- Félicitations pour la bonne gestion de la municipalité par un citoyen.

2022-05-102 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY
ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever l'assemblée, il est 21h11.

ADOPTÉE

Le président d'assemblée et maire
Jonathan Massé

La directrice générale et greffière-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Jonathan Massé, maire de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 9 mai 2022, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Jonathan Massé, maire

Date